

Mesures d'ozone de l'ATE

Jusqu'à quatre fois plus de pollution en plein air

Berne, le 15 septembre 2010

Les résultats des mesures d'ozone effectuées par l'ATE Association transports et environnement sont disponibles. Ils révèlent que les personnes travaillant souvent à l'extérieur respirent jusqu'à quatre fois plus d'ozone que celles qui restent dans un bureau. Le message aux autorités est clair: au lieu de se lamenter chaque année, il faut adopter des dispositions efficaces contre les niveaux élevés d'ozone en été.

Cet été, à Genève, La Chaux-de-Fonds, Lugano, Berne et Zurich, l'ATE a équipé plusieurs personnes d'un appareil de mesure portable de type Radiello. Tous les «cobayes» ont gardé l'appareil sur eux pendant huit heures. Dans chacune de ces localités, les mesures ont eu lieu simultanément afin de pouvoir comparer les résultats individuels.

Les résultats obtenus montrent des écarts importants entre les différentes activités professionnelles. Les concentrations d'ozone élevées touchent beaucoup moins les personnes travaillant dans un bureau. En revanche, celles qui sont généralement à l'extérieur subissent une exposition très forte.

Les mesures de Lugano illustrent les différences de manière impressionnante: le jour où elles ont été effectuées, le réseau national d'observation NABEL annonçait une concentration moyenne d'ozone de 195,1 microgrammes par mètre cube. La limite de 120 microgrammes était ainsi largement dépassée.

Les valeurs recueillies par l'ATE fournissent des précisions intéressantes: un jardinier de Lugano qui travaille le plus souvent dehors a été particulièrement exposé. Il a respiré 2,5 fois plus d'ozone qu'une coursière à vélo partiellement occupée à des tâches de bureau. Le jardinier a même subi une concentration 3,4 fois plus élevée qu'une femme ayant passé toute la journée à la maison, et 10,2 fois plus qu'un conseiller dans un local climatisé.

La situation est comparable dans d'autres villes. Un ingénieur genevois partageant son temps de travail entre le bureau et l'extérieur a enregistré des valeurs deux fois supérieures à celles d'un enseignant à la retraite qui n'a pas bougé de chez lui. Les bureaux ne sont pas seuls à fournir un abri: une jardinière bernoise qui passe la plupart de son temps dans une serre a subi une concentration 1,4 fois moins élevée qu'une coursière à vélo.

Les cris d'alarme répétés chaque été par les autorités lors de fortes concentrations d'ozone ne sont ici d'aucune aide. Selon l'Office fédéral de l'environnement, l'air est toujours trop chargé en oxydes d'azote et autres composés organiques volatils, que la lumière du soleil transforme en ozone. Quelques jours chauds et sans vent suffisent pour dépasser le seuil de 120 microgrammes.

La source du problème réside dans les émissions sans cesse croissantes du trafic routier. Il est grand temps de les abaisser. Il existe toute une panoplie de moyens: soutien aux transports publics, zones à émissions réduites, limitations de vitesse, dispositions légales plus strictes pour les deux-roues motorisés comme les scooters, ou encore interdiction de circuler pour les vieux camions.

Pour toute information supplémentaire:

Fabio Guarnieri, directeur de campagne de l'ATE, tél.: 091 826 40 88 ou 079 750 72 78

Gerhard Tubandt, porte-parole de l'ATE, tél.: 058 611 62 52 ou 079 708 05 36

ATE Association transports et environnement

Aarberggasse 61, case postale 8676, 3001 Berne
tél. 0848 611 613, fax 0848 611 612, CCP 49-1651-0
www.ate.ch, ate@ate.ch